

CEET/ Phase 2 du Projet d'Electrification rurale :

LE DG GNADE DJETELI CONSTATE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN *P8*



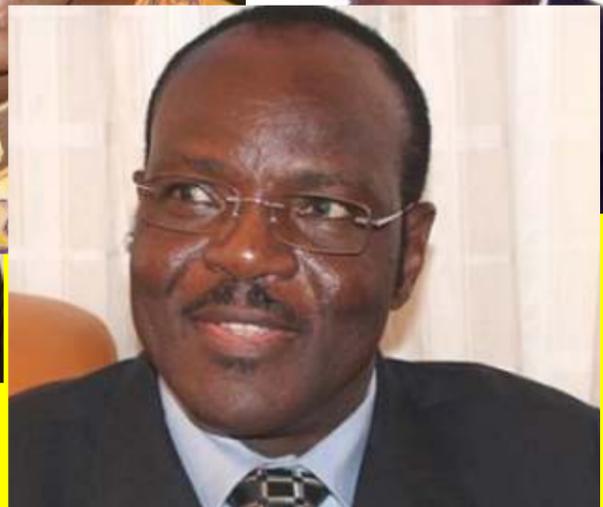
TOGOREVEIL

TR 148 du 16 Mai 2014



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



Ouverture d'un nouveau "cadre" de discussion
Lundi prochain

DIALOGUE TOGOTELECOM 2... UNIQUEMENT AVEC LES PARTIS PARLEMENTAIRES *P2*



Entrepreneuriat et développement durable
**LES JED SE TERMINENT CE
SOIR PAR UN CONCERT AU
PALAIS DES CONGRES *P4***

■ **CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE
L'EUROPE AU TOGO *P3***

■ **INTERVIEW DE RABBI AVOCAN
« La Kabbale va développer le
continent Africain » *P3***

■ **Début de l'examen du BAC1 le lundi 19 mai
60.518 CANDIDATS VONT COMPOSER
DANS 160 CENTRES D'ECRITS *P5*
Le Ministre MAGANAWÉ tient son pari**

■ **Quand le président du FPD s'érige en
donneur de leçon *P5*
SI DJIMON ORE ETAIT...**

Prévention des violences basées sur le genre

**LE HCR A FORME
UNE CINQUANTAINÉ
DE REFUGIÉS ET
DE PERSONNEL
HUMANITAIRE *P6***



Disparition tragique de
l'Ambassadeur du Togo en
république gabonaise *P2*
**DE LA NECESSITE D'UNE
ENQUETE SERIEUSE POUR
EVITER LES SUSPICIONS**



Disparition tragique de l'Ambassadeur du Togo en république gabonaise DE LA NECESSITE D'UNE ENQUETE SERIEUSE POUR EVITER LES SUSPICIONS



Les diplomaties togolaise et gabonaise gagneraient en sérénité si une enquête plus minutieuse était diligentée pour déterminer avec plus de précisions les circonstances réelles de la mort de M. Essohanam Adewui, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Togo au Gabon. Le diplomate a été retrouvé dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 mai, dans une voiture immergée dans les eaux du Komo à Michelle Marine, en compagnie d'une jeune femme de nationalité gabonaise qui y a également trouvé la mort.

Le drame, au-delà de l'émotion qu'il suscite, a vite fait de défrayer la chronique et d'alimenter les commentaires les plus inimaginables. Après un constat de décès, sur les lieux et sans une enquête digne de ce nom, les premières déclarations qui citent les sources policières et qui tendent à affirmer sans gant que l'ambassadeur qui était « en état d'ébriété avancé » rapportent qu'il « se serait trompé de route » et à ces mêmes sources d'ajouter qu'ensuite 'il « aurait dirigé le petit 4x4 qu'il conduisait sur la voie cimentée aménagée sur le quai pour que les remorqueurs puissent descendre dans l'eau en vue d'en sortir les bateaux. Et comme, tout le monde l'imagine, la pression de l'eau a dû empêcher les occupants de la voiture d'en ouvrir les portières ». Une première piste est donc avancée et ne semble donc pas laisser de place au doute sur les conditions dans lesquelles ce drame a eu lieu.

Face à ce qui se présente comme une



évidence, il ne serait pas superflu que le gouvernement togolais, avec la contribution de l'Etat gabonais, demande qu'une enquête moins hâtive et plus détaillée soit diligentée, ceci dans le strict intérêt des bonnes relations qui ont toujours marqué la diplomatie togol-gabonaise.

Aussi, plusieurs togolais qui ont accouru sur les lieux du drame ont déploré le fait que les corps du diplomate et de sa compagne, n'aient pas été dignement soignés après le constat de décès par le médecin. Des témoins disent que les deux corps déshabillés et entièrement nus ont été exposés pendant des heures. Il a fallu la présence sur les lieux de certains compatriotes togolais qui ont pris la peine de couvrir les corps avant que tardivement une ambulance ne vienne les transporter à la morgue.

Ces détails mis de côté, il reste néanmoins la nécessité de faire l'entière lumière sur ce décès.

Les deux diplomaties gagneraient dans leurs rapports aujourd'hui et demain.

Patrick Nima

Ouverture d'un nouveau "cadre" de discussion lundi prochain DIALOGUE TOGOTELECOM 2 UNIQUEMENT AVEC LES PARTIS PARLEMENTAIRES



L'annonce est tombée hier, jeudi, à l'issue du second round des discussions engagées depuis le début de la semaine à la Primature sous l'égide du Premier ministre Arthème Ahomey Zunu. Les discussions en vue des réformes constitutionnelles et institutionnelles, discussions tant sollicitées le CST et la Coalition Arc En Ciel, auront bel et bien lieu entre le pouvoir et l'opposition. Elles débuteront lundi prochain au siège de la société Togo Télécom, nouveau "cadre" du dialogue. Sont invités à ces ultimes assises, les représentants des principales formations et coalitions présentes à l'assemblée nationale à savoir : UNIR, ANC, Coalition Arc En Ciel, ADDI et UFC. Six points principaux sont retenus pour faire l'objet des débats, il s'agit des points connus comme ceux relatifs à la limitation du mandat présidentiel, au mode du scrutin, au régime politique, à la composition de la CENI, de la Cour Constitutionnelle et de la HAAC. Il est convenu également que l'un des documents qui devraient servir de base aux échanges soit les conclusions des travaux du CPDC rénové. De nouvelles propositions pourront être faites par les partis qui n'ont pas pris part aux travaux du CPDC rénové, en vue d'enrichir le débat si possible. Les discussions sont prévues pour aboutir jusqu'à la fin du mois de mai. Les différents partis parlementaires seront représentés par quatre membres (dont deux titulaires et deux suppléants). Il est également convenu que les participants éliront le directoire du dialogue. Le gouvernement sera présent en tant que facilitateur.

Pour bon nombre de togolais, l'ouverture de ce dialogue est signe de dérisipation. Selon nombre d'observateurs, si ce dernier round des

discussions comporte une grande innovation avec l'arrivée de l'UFC, sur la même table de discussion que l'ANC, il laisse tout de même un sentiment de perte de temps avec des acteurs qui ont suffisamment montré qu'ils aiment tourner en rond.

Togotélécom 2, Retour à la case départ pour l'ANC et la CAR

Ceux qui ont l'habitude du boycott des dialogues (ANC et CAR), la rencontre de lundi est une aubaine. Ironie du sort, le Premier Ministre les renvoie un fois encore à un autre « Dialogue Togotélécom », ceci en référence à ce cadre de discussions entre les partis parlementaires qu'ils avaient quitté l'un après l'autre. Ce cadre créé à l'initiative du gouvernement, il y a deux ans, avait eu comme président Patrick Lawson, vice président de l'ANC. Malgré l'espoir qu'il avait suscité auprès des togolais, ce dialogue n'avait accouché que d'une souris. L'ANC avait quitté le cadre de discussion sous prétexte qu'il n'y avait pas une bonne hiérarchisation dans les points inscrits à l'ordre du jour. L'écurie de Jean Pierre Fabre avait été suivie dans ce départ par le CAR. C'est ainsi que les partis parlementaires de l'époque ont raté l'occasion d'enrichir les travaux du CPDC rénové en vue des réformes consensuelles avant les législatives d'octobre 2012 qui se sont finalement tenues seulement en juillet 2013, avec la configuration qu'on connaît aujourd'hui au Parlement.

L'UFC face à l'ANC dans un cadre de discussion

La grande innovation de ce nouveau dialogue qui s'ouvre lundi, est le retour annoncé de l'UFC sur une même table de

discussion avec les autres partis parlementaires. Lors du premier « Dialogue Togotélécom » la formation de Gildchrist Olympio avait annoncé avoir déjà débattu de tous ces sujets lors des travaux au sein du CPDC rénové. Lors de la première rencontre en mars dernier avec le Premier ministre, l'UFC avait également indiqué qu'elle ne prendrait pas part à des discussions pour rechercher « le sexe des anges ». Contacté par notre rédaction, après la rencontre d'hier avec le Premier ministre, le directoire de l'UFC a déclaré à notre rédaction que le parti sera bien là à Togotélécom 2. Mais le parti du Déti s'empresse d'ajouter que sa présence s'explique par l'intérêt national que pourront susciter éventuellement les nouvelles propositions à l'ordre du jour. Ce sera également la première fois que l'UFC et sa fille l'ANC se retrouvent au sein d'un cadre de discussion depuis leur séparation en mai 2010.

Les discussions qui faciliteront les débats parlementaires

Les échanges qui s'ouvrent lundi ont l'avantage de ne regrouper que les seules formations présentes à l'assemblée nationale. Une formule qui facilitera le travail des députés. « Des discussions politiques préalables aux débats parlementaires éviteront des blocages » explique un juriste qui ajoute que la présence des partis parlementaires est une bonne nouvelle « qui rassure quant à l'implication de toutes les forces politiques dont les avis et votes sont plus que nécessaires lorsque le Parlement aura à tabler les réformes constitutionnelles et institutionnelles. »

Germain POULI

Dialogue politique avant le passage des réformes à l'Assemblée nationale AJAVON ZEUS, LE GRAND ABSENT

Me AJAVON Zeus, coordinateur du Collectif « Sauvons le Togo » ne sera pas finalement aux grandes discussions qui s'ouvrent lundi à Togotélécom, en phase préparatoire de la démarche qui devrait aboutir aux réformes institutionnelles et constitutionnelles. L'animal hybride de la politique togolaise qui se définit selon les saisons comme homme politique et personnalité de la société civile, ne trouvera finalement pas de place à ces assises auxquelles il tenait mordicus à participer. Après l'échec de son plan de départ, à la création du CST en avril 2012, celui d'occuper la primature en tant que personnalité de la société civile à la faveur d'une transition que ses amis et lui voulaient imposer de force aux togolais, l'homme n'a pas arrêté d'appeler à l'ouverture d'un nouveau cadre de dialogue auquel la société civile prendra une part active. Habilement débarqué du jeu politique par ses partenaires de l'ANC qui ont vite fait, au lendemain des législatives du 25 Juillet 2013, de se débarrasser du CST pour ne créer qu'un groupe parlementaire ANC/ADDI, Ajavon Zeus vient de voir tout espoir de sa participation à un quelconque dialogue s'évaporer avec l'ouverture d'un dialogue entre partis parlementaires.

A force de ne pas clarifier sa situation par rapport au jeu politique, l'ex candidat malheureux aux législatives de 2007,



doit regretter sa mise à l'écart de la conclusion d'une démarche qu'il a quelque peu portée avec trop de rage, comme s'il s'agissait d'une affaire personnelle.

Le pouvoir et l'opposition, d'un commun accord, ont choisi de le ramener à la réalité et de mettre progressivement terme à la confusion des genres et surtout à cette intrusion de plus en plus pernicieuse d'une frange d'une société civile mal inspirée, dans le débat politique.

Patrick NIMA

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

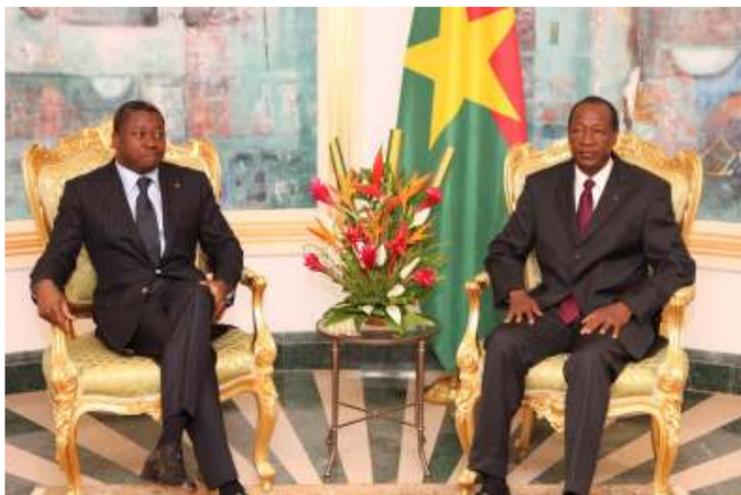
TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Faure Gnassingbé à Ouagadougou LES QUESTIONS BILATERALES ET COMMUNAUTAIRES AU CENTRE DES DISCUSSIONS



Le lundi 12 mai dernier, le Président togolais Faure Gnassingbé a effectué une brève visite de travail auprès de son homologue burkinabè Blaise Compaoré. A Ouagadougou, les deux chefs d'Etat ont échangé sur des questions touchant aux relations entre le Togo et le Burkina Faso.

"Je suis venu ici sur invitation de mon frère et ami le président Blaise Compaoré dans le cadre des relations que nous entretenons. Car nous sommes des pays voisins, nous appartenons à des organisations communes", a déclaré à la presse Faure Gnassingbé. Outre les « problèmes bilatéraux » qui ont fait l'essentiel des discussions, les deux chefs d'Etat ont également abordé les préparatifs du vingtième anniversaire de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine). Un anniversaire qui sera célébré à Ouagadougou. L'Uémoa a été créée à Dakar le 10 janvier 1994 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des sept pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ayant en commun l'usage d'une monnaie commune : le FCFA. Le Traité créant l'UEMOA est entré en vigueur le 1er août 1994. A ce jour l'UEMOA compte huit (8) États membres avec l'adhésion, le 02 mai 1997, de la Guinée-Bissau.

Patrick NIMA

INTERVIEW DE RABBI AVOCAN

Pour le développement de l'Afrique et de ses fils, Rabbi Avocan dévoile la connaissance transmise au roi Salomon dans la Bible

Rabbi Avocan est le fondateur du centre de connaissances spirituelles "Jéovah est ta réponse", centre basé à Cotonou dans le quartier Akpakpa. De 2011 à 2013, il a reçu successivement le trophée de meilleur spirituel du Bénin, le trophée Oriculture (émission télé sur ORTB) et le trophée OJUPA Afrique. De passage à Lomé pour une séance de travail, il explique sa science et les avantages afférents

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE L'EUROPE AU TOGO



La Journée de l'Europe a été célébrée le vendredi 9 mai dernier à la résidence de l'Union Européenne sise à la Cité OUA. Sur invitation de M. Nicolas Berlanga Martinez, Ambassadeur et Chef de la Délégation de l'Union Européenne auprès de la République togolaise, plusieurs personnalités du monde politique, diplomatique, culturelle et des acteurs de la société civile étaient réunies autour des citoyens européens pour la célébration de l'appel de Robert Schuman. Une chorale composée d'élèves issus de deux écoles européennes et de trois écoles togolaises a ouvert ces moments de retrouvailles et de partages avec un hymne qui invite à la fraternité entre les peuples. Après un bref retour sur l'appel à l'unification de l'Europe afin de rendre impossible la guerre sur le vieux continent, l'Ambassadeur a planté le décor qui a porté à cette occasion sur l'Europe qui est célébrée aujourd'hui et le rôle de la Représentation de l'Union Européenne au Togo. Après avoir rappelé que l'Europe est un idéal, l'Ambassadeur de l'UE qui était pour

la circonstance entouré de ses homologues de l'Allemagne (Joseph Weiss) et de la France (Nicolas Warner) a lancé à l'endroit de ses compatriotes, citoyens européens au Togo, un appel pour leur plus grande implication dans les choix et solutions de l'Europe en prenant par des élections européennes du 22 au 25 mai prochain.

Sagissant du partenariat UE/Togo, l'ambassadeur Nicolas Berlanga Martinez a souhaité que soit redéfinie la qualité de ce partenariat avant de passer en revue les plus importantes actions menées en collaboration avec les autorités togolaises. Il a en outre rappelé la nécessité pour le Togo d'opérer sur les réformes constitutionnelles.

Dans sa réponse au diplomate européenne, le ministre Robert Dussey a déclaré : « A moins d'une année de l'élection présidentielle, la question des réformes constitutionnelles et institutionnelles, constitue la préoccupation majeure et constante du gouvernement et de l'ensemble de la classe politique. Je vous rassure

Monsieur l'ambassadeur que les réformes constitutionnelles et institutionnelles se feront. Elles se feront par le gouvernement togolais, elles ne se feront pas pour faire plaisir à l'Europe. Elles se feront parce que le Président de la République, le Premier, le gouvernement togolais, savent que ces réformes sont indispensables pour l'avenir du Togo. Les réformes se feront pour nous-mêmes, parce que nous y croyons. Pour le gouvernement, ce sujet important ne doit pas faire l'objet de division, mais doit plutôt favoriser l'enracinement de la démocratie et de la cohésion nationale et faire naître un esprit de compromis et une vision des intérêts supérieurs de la nation, partagée par l'ensemble de nos populations ». Il achèvera son speech par des remerciements du Togo pour l'assistance substantielle que l'Union Européenne apporte à son pays dans ses efforts de lutte pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD. La célébration s'est achevée sur une note de satisfaction générale.

Germain POULI

« La Kabbale va développer le continent Africain »

TOGO REVEL : Quelle spiritualité développez-vous ?

Rabbi Avocan : Depuis mon enfance, j'ai un penchant pour la spiritualité ayant grandi dans une famille animiste. Ma curiosité de recherche des forces spirituelles m'a conduit au Congo où j'ai fait la rencontre d'un homme que j'ai pu guérir en deux jours grâce à de l'eau bénite avec les psaumes 35 et 55. Cet homme, pour me remercier, m'a aidé à aller faire une formation au Tibet pendant trois (03) ans. Je suis retourné au Bénin en 1999 à la fin de ma formation.

Bref, la spiritualité que je développe s'appelle la Kabbale. Elle est différente des autres formes de spiritualités. Pour la petite histoire, c'est la Kabbale que Dieu a révélé au roi Salomon après que Dieu lui ait demandé ce qu'il devait lui donner pour bien diriger son peuple. Le roi Salomon a répondu : Seigneur, donnes moi la connaissance. Juste pour vous dire que c'est cette forme de spiritualité que j'entends mettre à la disposition de l'Afrique pour contribuer à l'édification de ses filles et fils.

La Kabbale était cachée depuis les temps anciens, et comme nous sommes à l'ère du Verseau, je révèle cette science, cette connaissance. Simplement, il s'agit de la spiritualité pratique.

TR: Quels avantages ou bénéfices y a-t-il à recourir à la cabale ?

Rabbi Avocan : Je tiens d'abord à préciser qu'en matière de religion, nous sommes tous d'un

même père et d'une même mère c'est-à-dire que nous invoquons tous le Dieu Suprême. Ce que j'enseigne c'est Dieu, mais la spiritualité révélée par Dieu Lui-même. L'adoption de ma spiritualité et sa mise en œuvre vont permettre à l'Afrique de se développer. Si les chinois ont tout fait à partir de leur spiritualité, tout ce que nous devons faire, c'est d'être en contact direct avec Dieu. La Kabbale que j'enseigne aujourd'hui c'est la connaissance de soi pour mieux avancer. La particularité qu'offre ma spiritualité, c'est la pratique des Saints et des Anges. Maîtriser la Cabale permet d'être en contact direct avec Dieu, qui vit au 7ème Ciel. Ainsi, nos prières seront exécutées inévitablement. Il y a un élément nouveau que je mets à la disposition de mes frères et sœurs, il s'agit du livre de vie fait à base de carrés numériques, de sceaux, de fixateu, etc. Il est personnel et son contenu pourra aider l'homme à évoluer sans intermédiaire.

TR: Qu'est ce donc le cahier de vie ?

Rabbi Avocan : Le Cahier de vie est un document créé par Rabbi Avocan. Après ma formation tibétaine, j'ai reçu beaucoup de recueils et de cours que j'ai jugé utile et qui peuvent aider l'Afrique. Le Cahier de vie est semblable à un sentier avec des panneaux d'indication devant pour aider à vous diriger aisément sur le chemin d'un point A à un point B (de l'Alpha à l'Oméga). On y retrouve par exemple le nom de son ange gardien, le signe



zodiaque, le jour de chance, la date de rencontre de l'âme sœur, les interdictions, les heures de rencontre avec son ange gardien, le métier possible de la jeunesse, les psaumes à suivre dans la Bible ou le Coran, la maîtrise de son numéro capital de l'Ange gardien qui joue le rôle de la protection et de bénédiction, les maladies innées et les précautions à prendre contre ces maladies etc. En somme, le cahier de

vie est un guide personnel qui vous aidera au cours de votre pèlerinage sur la terre. Par ailleurs, ma science (la cabale) devra ressortir les pratiques longtemps cachées.

TR: Comment contacter et bénéficier des services de Rabbi ?

Rabbi Avocan : Il suffit seulement de contacter Rabbi. Je suis prêt à vous donner la connaissance. J'ai reçu gratuitement la connaissance et je suis prêt à la partager gratuitement. Tout le monde peut venir s'abreuver auprès de Rabbi Avocan. Je suis joignable au (00228) 97958743 ou au (00229) 97085127.

TR: Un message aux lecteurs

Rabbi Avocan : Il faut avoir l'amour et c'est par lui que tout arrive. C'est un mot de 5 lettres « A M O U R », ma main a 5 doigts donc mes mains c'est l'amour ; et c'est pareil pour mes pieds. C'est dire qu'en nous, il y a l'amour. Si l'amour m'entoure et si j'ai l'amour pour mon frère, est-ce que je vais lui vouloir le mal. Tâchons de vivre dans l'amour et cultivons l'amour. Il ne doit pas avoir de critiques dans la religion, mettons dans notre mental que nous sommes tous d'un même père et d'une même mère.

Ma présence à Lomé s'explique par les multiples sollicitudes car les togolais traversent la frontière pour bénéficier de mes conseils. Rabbi Avocan met aussi à votre disposition des paroles mystiques quotidiennes durant toute l'année.

Propos recueillis par Ander A.

Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé PRES DE 1 000 ACTEURS DU SECTEUR INFORMEL FORMES EN GESTION ET EN ENTREPRENARIAT



Depuis le début de cette semaine, une délégation du Fonds National de la Finance Inclusive est en pleine tournée sur toute l'étendue du territoire togolais. Conduite par la ministre Victoire TOMEGA-DOGBE et en compagnie de Mme Reckya MADOUYOU, ex ministre béninoise de la Microfinance et de l'emploi, cette délégation sillonne le pays pour s'assurer du démarrage des opérations après le lancement le 26 avril dernier du produit « Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) ». Lundi, cette délégation s'est rendue à Agoè-Kitidjan, Agbalapedo et à Aflao-Avenou où opèrent respectivement la Mutuelle d'Appui et de Soutien aux Jeunes pour le Développement (ASJD), FUJEC et Echoppe-Togo.

Le produit APSEF est un crédit conditionné par l'accomplissement d'un certain nombre de préalables qui portent sur la sensibilisation, l'identification des vrais bénéficiaires, leur organisation en groupes solidaires, la formation en éducation financière et entrepreneuriale. Par la tournée qui se déroule cette semaine, la délégation de la Ministre DOGBE veut alors toucher du doigt les réalités du terrain et voir comment les institutions de microfinance veillent à l'accomplissement de ces préalables avant l'octroi du produit APSEF aux populations nécessiteuses. « Il s'agit pour le FNFI en collaboration avec les différents partenaires qui ont été sélectionnés chacun dans sa zone d'intervention

de s'assurer du démarrage effectif des opérations dans différents groupes solidaires », a expliqué M. Yves GNABA, Directeur des opérations et du partenariat au FNFI. Cette tournée permet aussi à la délégation du FNFI de sensibiliser davantage les populations sur APSEF, le tout premier produit du FNFI. A Agoè-Kitidjan, tout comme à Agbalapedo et à Aflao-Avenou, les IMF partenaires ont sensibilisé les femmes sur la constitution des groupes solidaires, la gestion financière et entrepreneuriale. Elles ont également donné du crédit à quelques groupes solidaires après avoir monté leur dossier. Une nouvelle vie, celle de la combativité et de l'autonomisation commence alors pour ces bénéficiaires. A

entendre M. Freddy KOKOUME, DG de FUJEC-Togo, avec des crédits de moins de 20 000F CFA, certaines bénéficiaires ont pu fructifier leur activité pour aboutir aujourd'hui à des prêts de 800 000F. Deux femmes, à Aflao-Avenou ont aussi confié qu'elles ont commencé avec des crédits de 20 000F à Echoppe-Togo. Aujourd'hui, grâce à Dieu et à leurs efforts elles habitent dans leur propre maison et arrivent à prendre soin de leur famille. L'ancienne ministre Reckya MAMOUDOU a aussi donné les témoignages des bienfaits que le microcrédit a apporté dans la vie des béninois avant d'inviter les femmes à se battre pour sortir de leur situation de pauvreté avec le crédit APSEF. Ces témoignages vivants témoignent alors qu'on peut réussir sa vie à partir de rien. La ministre DOGBE a à son tour encouragé les femmes à

bien travailler pour rembourser le crédit qui servira aussi à d'autres personnes. Elle a aussi invité les femmes à faire régner la paix dans leur groupement pour une meilleure réussite de leurs activités.

Pour rappel, le produit APSEF est octroyé à des groupes solidaires de 4 à 6 personnes. D'un montant maximum de 30 000F CFA avec un intérêt de 5% l'an, il offre 3% sous forme d'épargne stratégique aux groupes solidaires qui remboursent à temps leur crédit. L'objectif de ce produit est de régler la question de l'exclusion financière en assurant l'accès des services financiers de base pérennes et viables qu'il s'agisse de petite épargne, de microcrédit ou micro-assurance aux populations vulnérables pour leurs activités génératrices de revenus.

Londou KAWANA

Entrepreneuriat et développement durable LES JED SE TERMINENT CE SOIR PAR UN CONCERT AU PALAIS DES CONGRES DE LOME

Le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) a initié des Journées de l'Entrepreneuriat et de Développement (JED) en collaboration avec l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) à l'endroit des jeunes togolais diplômés et/ou sans emploi, de jeunes ayant une qualification et des PME/PMI de même que les institutions de financement pour permettre un échange d'expériences et un partage des réalités de financement de projets.

La cérémonie de lancement de ces journées a eu lieu ce Mercredi 14 Mai 2014 à l'Agora Senghor de Lomé en présence de Mme Victoire Sédémého TOMEGA-DOGBE, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, des Ministres André JOHNSON et Ninsao GNOFAM, respectivement en charge de l'Environnement et des Ressources Forestières et des Travaux Publics et des responsables des structures partenaires de ces Journées de l'Entrepreneuriat et de Développement.

Prenant la parole au nom de l'institution qu'elle dirige, Mme Sahouda GBADAMASSI-MIVEDOR, Directrice du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes, a rappelé les motivations qui ont poussé son institution à initier de telles journées.

« L'objectif de ces journées est d'amener les jeunes à s'inscrire dans la dynamique entrepreneuriale en vue de leur permettre de s'auto-employer et de sortir du chômage. Aussi, il s'agira de les sensibiliser sur la protection de l'environnement à travers une bonne gestion des déchets plastiques. Les jeunes auront également l'occasion de découvrir les diverses opportunités d'emploi qui découlent du secteur de l'environnement, un créneau porteur, véritable source de



développement pour notre pays », a-t-elle déclaré.

Ces journées d'échanges et de partage permettront aux jeunes de trouver des issues sous la forme de palliatifs aux problèmes d'employabilité qu'ils rencontrent sur le terrain et aussi de mettre en valeur leurs compétences. Tout en remerciant les plus hautes autorités du pays pour leur engagement à œuvrer pour l'épanouissement et l'autonomisation économique de la jeunesse, pour le soutien apporté aux jeunes qui ont déjà reçu une formation en fabrication de machine capable de transformer les déchets plastiques en matériaux de construction, Mme la Directrice du FAIEJ a émis le vœu que ces journées soient profitables aux participants afin qu'ils puissent trouver des solutions à leurs diverses préoccupations.

Au nom du gouvernement et en tant que responsable des jeunes togolais, Mme Sédémého TOMEGA-DOGBE a rendu un hommage mérité à cette jeunesse togolaise qui ne ménage aucun effort en ce qui concerne

les recherches en vue de toujours innover et d'entreprendre et aussi à des compatriotes de la diaspora qui n'ont eu aucune réticence quant à mettre leurs expériences au profit de la jeunesse togolaise. Rappelant les diverses initiatives du gouvernement à l'égard de la jeunesse togolaise notamment AIDE, FROVONAT, FAIEJ/PRADEB, FJ et bien d'autres encore, Mme le Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a demandé à tous les acteurs impliqués dans le processus d'épanouissement de la jeunesse, de s'éloigner de la méthode classique de l'entrepreneuriat et d'aller vers de nouvelles techniques entrepreneuriales dans une approche collaborative en vue d'enrôler plus d'acteurs à des degrés divers notamment en créant des réseaux d'échanges d'informations et en développant des synergies industrielles comme dans le cas des déchets plastiques.

Parlant de la thématique de ces JED, Mme Victoire TOMEGA-DOGBE a rappelé l'importance de « l'entrepreneuriat vert » qui se veut innovateur créateur d'emplois pour les

jeunes qui s'y aventurent. Elle a donc exhorté tout le monde à entreprendre autrement c'est-à-dire à « accepter observer, se fusionner avec son environnement, oser, agir, apporter des réponses aux besoins de la société, innover, recommencer quand on échoue jusqu'à ce qu'on soit satisfait ».

Pérorant l'engagement du gouvernement à être aux côtés de la jeunesse dans sa lutte contre le sous-emploi, elle l'a exhortée à se doter de moyens efficaces afin de ne pas vouer à l'échec tous les investissements pour l'épanouissement de la jeunesse et à tirer grand profit de ces journées.

« ... C'est vous dire que vous n'êtes pas seuls dans votre combat contre le chômage ! Le gouvernement met tout en œuvre pour vous accompagner dans la bataille de l'emploi, vous n'avez pas droit à l'échec. Ces Journées de l'Entrepreneuriat et de Développement sont organisées et vous sont exclusivement dédiées ; tirez-en le maximum pour entreprendre autrement », a-t-elle précisé.

Les journées de l'Entrepreneuriat et de Développement se tiennent à l'Agora Senghor et sont marquées par des conférences et ateliers animés par des consultants nationaux et internationaux venus des structures partenaires.

Almok, Olibig, Etane, Papou, et d'autres artistes seront en concert ce Vendredi 16 Mai 2014 au Palais des Congrès de Lomé dans un concert dont l'accès est subordonné à la présentation de 20 sachets plastiques et de 30 pour une place dans la zone V.I.P.

Le cap est mis sur 2015 pour de nouvelles JED qui à la longue permettront de mieux outiller la jeunesse en vue de son épanouissement.

Arafat AFUANE (Stagiaire)

Pour couronner les efforts accomplis en matière des Droits de l'Homme
LE TOGO INVITE À FAIRE LA DECLARATION DE RECONNAISSANCE DE COMPETENCE DE LA COUR AFRICAINE



Une délégation de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples vient d'achever une mission de deux jours au Togo. Dirigée par le juge Sylvain OFE, elle a procédé à des sensibilisations et a exhorté les hautes autorités politiques du pays à faire la déclaration prévue à l'article 34 (6) du protocole portant création de cette Cour. Cette déclaration, précédée de la ratification va donner la possibilité aux individus et Organisations Non Gouvernementales de saisir directement la Cour des litiges en rapport avec des violations des Droits de l'Homme au Togo. Au menu des activités durant son séjour au Togo, la délégation de la Cour Africaine des Droits de l'Homme s'est entretenue avec les

premières autorités dont le Chef de l'Etat, le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée Nationale, le ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey, le ministre des Droits de l'Homme, Yakoubou HAMADOU, le ministre de la Justice Koffi ESAW et avec le président de la Cour suprême, Akakpovi GAMATHO. Cette démarche de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples a été saluée par les autorités togolaises par la voix du ministre de la justice qui s'est engagé à faire de la question des Droits de l'Homme une quête permanente. « En matière de droits de l'homme, il est reconnu que le Togo a enregistré et continue d'enregistrer des progrès. Nous nous en félicitons et

c'est pour les autorités une quête permanente », a déclaré Koffi ESAW.

M. ESAW a indiqué que le Togo continuerait à prendre les mesures nécessaires pour prévenir les violations des droits de l'homme, notamment la torture et les bavures policières avec la professionnalisation des forces de sécurité. Au titre de ces mesures et actions, on peut aussi citer la création de la CVJR et la mise en œuvre progressive de ses recommandations surtout celles relatives au respect des Droits de l'Homme.

Mardi, une conférence publique a été organisée afin d'informer le public sur le fonctionnement de la Cour et sur son rôle en matière de protection des droits de l'homme. Dans l'après-midi une conférence s'est déroulée à la Faculté de Droit de l'Université de Lomé.

La Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples est une instance régionale créée par les pays africains afin d'assurer la protection des Droits de l'Homme, des libertés et des devoirs en Afrique. Elle complète et renforce les fonctions de la Commission africaine des droits de l'homme. Son siège se trouve à Arusha en Tanzanie.

Paul KATASSOLI

**Quand le président du FPD s'érige en donneur de leçon
 SI DJIMON ORE ETAIT...**

Depuis son exclusion de l'Union des Forces de Changement (UFC), Djimon ORE qui a créé récemment son parti politique, Front des Patriotes pour la Démocratie (FPD) ne décolère pas. Chaque occasion est bonne pour cracher son venin contre son parti originel, contre ses copains d'exclusion et contre le pouvoir de Faure GNASSINGBE auquel il a participé pendant 2 ans en tant que ministre de la communication. Finalement, l'élu de l'Est-Mono, à force de s'inscrire envers et contre tous rame à contre courant.

En milieu de semaine encore, il était l'invité du journal sur une radio de la capitale. L'occasion était encore belle pour lui de balayer d'un revers de main tous les efforts du gouvernement pour aller aux réformes avant les élections présidentielles de 2015. Il soutient au contraire, reprenant presque de manière plagiée la proposition qui était celle du Collectif dit « Sauvons le Togo », que la solution pour le Togo de sortir de la crise serait d'aller à une transition de 18 mois à 3 ans. Drôle de façon de construire la démocratie pour quelqu'un dont le parti veut enraciner la démocratie au Togo qui n'est pas un pays en crise. Dans cette « prouesse propositionnelle », l'Honorable OFE donne des leçons comme s'il était à la place des différents acteurs politiques et comme si lui était parfait sur toute la ligne. Malheureusement il n'est que ORE.

Dans son argumentaire limité et sans perspective historique ni vision futuriste, Djimon ORE s'en est pris, de manière laconique et sans convaincre, au Chef de l'Etat. Si Djimon ORE était Faure GNASSINGBE, il rentrerait dans l'histoire comme un grand homme en prenant la « décision courageuse de ne plus se représenter en 2015 ». Dommage qu'il ne soit que Djimon ORE qui subitement qu'il ait été déchu du poste de ministre s'est mis à voir les difformités de



l'Union des Forces de Changement qui l'a vu naître politiquement.

Djimon ORE Chef de l'Etat refuserait les réformes politiques alors que Djimon ORE Ministre de la Fonction Publique et Ministre de la Défense conduirait successivement les réformes de l'administration publique et de l'armée alors que durant les 2 ans de son passage au ministère de la communication il n'a réussi aucune réforme, si ce n'est attiser et alimenter l'animosité de certains journalistes envers sa personne pour des raisons qu'il connaît bien.

Comme on le dit si bien, Honorable ORE avant de regarder la paille qui se trouve dans l'œil de ton voisin, enlève la poutre qui se trouve dans le tien.

Pablo ZOUBE

Début de l'examen du BAC1 le lundi 19 mai
60.518 CANDIDATS VONT COMPOSER DANS 160 CENTRES D'ECRITS
 Le Ministre MAGANAWÉ tient son pari



Plus que trois jours et les élèves des classes de premières sur toute l'étendue du territoire vont affronter les premières épreuves de l'examen du Baccalauréat première partie, BAC1. Pour le Ministre Yao Florent MAGANAWÉ des Enseignements Primaires et Secondaire, qui, au plus fort de la crise rassurait la communauté éducative sur l'issue de l'année scolaire, c'est sans doute un motif de satisfaction. Cette année, ils seront 46.309 pour le compte de l'enseignement général et 14.209 pour l'enseignement technique soit un total de 60.518 candidats à tenter de décrocher ce sésame qui leur donne accès aux classes de terminale.

On remarque, par rapport aux chiffres de l'année scolaire 2012-2013, une légère baisse. Cependant, malgré cette baisse dans les chiffres des candidats inscrits, il y a création de nouveaux centres d'écrits. 9 nouveaux centres ont été créés en lien avec les nouveaux lycées créés pour rapprocher l'école des apprenants. Les candidats au Bac1 2014 composeront dans 160 centres d'écrits repartis sur toute l'étendue du territoire. 117 pour l'enseignement général et 43 pour l'enseignement technique.

Selon des spécialistes de l'éducation, la baisse dans les effectifs de candidats inscrits se justifie par les différents mouvements de grève observés à la rentrée scolaire. En effet, plusieurs élèves togolais ont passé les frontières pour tenter leur chance dans les pays voisins, sans compter les élèves incertains qui ont définitivement abandonné à cause des grèves qui ont secoué le monde scolaire entre octobre et décembre.

Cet examen va aussi mobiliser un nombre important de surveillants et d'importants moyens financiers et logistiques. Il est prévu, selon les textes de l'examen et concours 1 surveillant pour 15 à 20 candidats.

Selon des sources proches du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, le Ministre MAGANAWÉ qui sera l'invité de l'émission Plateau de la Semaine du dimanche 18 mai sur la Télévision nationale (TVT) annoncera d'importantes innovations. Parmi elles, la publication des résultats sur le site du ministère quelques minutes avant le début de la proclamation. Ceci permettra d'éviter au maximum les bousculades, les spectacles de détresse lors des proclamations. Cette innovation veut aussi rendre les résultats disponibles à tout moment, une solution au vandalisme des tableaux d'affichages.

Paul KATASSOLI

Echanges entre les différents acteurs de la presse togolaise
LE COMITE SCIENTIFIQUE DEBLAIE LE TERRAIN POUR LA TENUE DES ETATS GENERAUX

Une journée d'échange a regroupé lundi dernier à Lomé, les responsables d'Associations et de syndicats de Presse et la Haute Autorité de l'Audiotvisuel et de la Communication (HAAC) qui compose aussi le comité scientifique des états généraux de la presse togolaise. Organisée par le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts, et de la Formation Civique, cette journée a eu pour objectif de converger les points de vues avant la tenue des états généraux de la presse.

Selon Donko BALOUGOU, vice-président de la HAAC et Président du comité scientifique de l'organisation des états généraux, cette journée placée sous le signe de

la recherche de consensus indispensable à la réussite des états généraux de la presse a permis d'échanger et de mobiliser toutes les composantes de la presse togolaise afin d'obtenir une synergie d'actions autour des grandes assises de la presse. Pour se faire, les participants ont suivi des communications qui ont porté précisément sur le concept des états généraux, la genèse des états généraux en phase d'organisation, la composition du comité scientifique et la responsabilité sociale du journaliste. Des débats qui s'en sont suivis, les organisateurs ont pu recueillir des propositions de chaque organisation de presse pour la réussite des grandes assises de la Presse annoncées pour se tenir en juin prochain.

H. L

Amélioration des conditions d'installation et de protection des réfugiés au Togo LA «CARTE D'IDENTITE DE REFUGIE» DISPONIBLE

Depuis cette semaine, les réfugiés installés au Togo ont poussé un ouf de soulagement. En effet, ils disposent désormais d'une carte d'identité qui leur permet de sortir de leur tente pour faire des affaires comme d'autres citoyens ordinaires. Cette carte dénommée « Carte d'Identité de Réfugié » a été officiellement présentée par la Commission Nationale des Réfugiés mardi dernier au cours d'une cérémonie présidée par le Ministre de la Sécurité, Yark DAMEHANE. La Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Ahoefa Dédé EKOUE, le coordonnateur du HCR et d'autres autorités étaient aussi présents à cette cérémonie.

La Carte d'Identité de Réfugié possède les mêmes caractéristiques que la Carte Nationale d'Identité. A entendre le ministre Yark DAMEHANE, la confection de cette carte est l'une des obligations que l'Etat togolais vient de remplir envers les réfugiés installés sur le territoire togolais. Elle leur permettra alors de circuler librement et en toute sécurité et d'accéder aux services essentiels auxquels ils ont droit sur le territoire national. Les réfugiés détenteurs de cette carte peuvent aussi mener des activités commerciales



et des garanties de revenus avec l'appui des établissements bancaires et financiers de la place. De cette manière, « ils pourront sortir de l'assistance permanente du HCR et des organisations caritatives », a-t-il indiqué. Le Coordonnateur du HCR-Togo, a alors salué cette initiative du gouvernement togolais qui est une étape importante dans le respect des droits des réfugiés.

Il faut ajouter que le HCR a lancé aussi un programme de protection et d'assistance qui permettra d'informer et de porter assistance aux communautés de réfugiés installés au Togo.

H. L

Célébration de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie LES DIRIGEANTS AFRICAINS TIENNENT ENCORE TETE A L'HOMOSEXUALITE



Après la suppression de l'homosexualité de la liste des maladies mentales de la classification internationale de l'OMS le 17 mai 1990, la journée IDAHO (International Day Against Homophobia and Transphobia) a été célébrée pour la première fois 15 ans après, soit le 17 mai 2005. Depuis 2005 alors, la journée IDAHO mobilise l'opinion publique sur les problèmes liés à l'homophobie et à la transphobie par le biais de colloques, manifestations de rue ou d'événements artistiques chaque 17 mai. Cette journée est célébrée dans plus de 60 pays à travers le monde. A l'instar du Togo, de nombreux pays africains gardent encore la tête haute et résistent contre l'homosexualité. L'homosexualité est répandue dans les pays européens. A l'instar

de la France qui a légalisé le mariage homo, on remarque aussi des avancées législatives sur la reconnaissance des couples de même sexe dans plusieurs Etats européens et américains. Contrairement aux pays comme la Belgique, le Royaume-Uni, la France, le Luxembourg, le Pays-Bas, le Mexique, le Costa Rica où les homos sont protégés, les actes homosexuels sont condamnés par la loi dans plus de 80 pays, la majorité étant les pays africains et les pays à forte concentration musulmane. Dans certains pays comme le Nigeria, la Libye, la Syrie, l'Inde, la Malaisie, le Cuba, la condamnation peut aller jusqu'à 10 ans d'emprisonnement. D'autres pays comme l'Ouganda prévoient aussi une détention à perpétuité. Dans une dizaine de pays dont l'Afghanistan, l'Iran et

l'Arabie Saoudite, la peine de mort peut être appliquée aux homos. En Afrique généralement, les dirigeants réaffirment leur volonté de lutter contre ce fléau qu'ils qualifient d' « anti-africain ». Au Togo comme dans certains pays, quand bien même il n'y a pas de textes pour punir les homosexuels, ces derniers n'ont pas le courage d'exprimer leur tendance sexuelle au risque d'être objet de discrimination au sein de la population.

Face à ce tableau, les promoteurs de la déperdition des valeurs morales propres aux traditions africaines se lancent dans une bataille, celle qui consiste à faire avaler aux pays encore lucides, la pullule de l'homosexualité. Aujourd'hui la discrimination des homos est perçue comme une violation flagrante des droits humains. Et les pressions sous diverses formes sont exercées sur les pays africains pour qu'ils votent des lois qui les protègent. Dans le cas de l'Ouganda, les institutions onusiennes avaient menacés de suspendre leur coopération si la loi jugée « liberticide » n'était pas abrogée. Jusqu'à quand alors pourront résister les pays africains étant donné qu'ils vivent, pour la plupart sur des financements et accords bilatéraux et multilatéraux?

Hubert LENOIR

Prévention des violences basées sur le genre LE HCR A FORME UNE CINQUANTAINE DE REFUGIES ET DE PERSONNEL HUMANITAIRE



Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a organisé une formation de deux jours, les 14 et 15 mai, à l'attention d'une cinquantaine de réfugiés membres du comité de lutte contre les violences basées sur le genre et du personnel humanitaire travaillant en milieu réfugié. Les travaux ont été ouverts par le Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Madame Dédé EKOUE en présence du Représentant Résident du HCR-Togo, M. Michel MBILI et des partenaires du HCR.

Dans la droite ligne du plan quinquennal de lutte contre les violences basées sur le genre en milieu réfugié, cette formation se donne comme objectif de familiariser les participants aux concepts de genre et de violence basée sur le genre et de les outiller à mieux assimiler les rôles assignés à chaque acteur en vue d'une meilleure coordination. « Je tiens à saisir cette opportunité pour engager tous les acteurs à accroître leur contribution à la prévention et à la gestion des violences basées sur le genre », a insisté la Ministre EKOUE.

Madame le ministre est revenue sur le concept de violences faites aux femmes avec les chiffres résultant d'une étude réalisée en 2010 et qui a révélé plusieurs formes de violences. « La violence psycho morale représente 91%, la violence économique 34%, la violence physique 41%, la violence

sexuelle 33%, la violence institutionnalisée 20%, MGF 6,9% ». Selon le même rapport « 22% des violences sont dans l'ensemble des violences physiques en dehors de la famille. Elles sont répandues dans toutes les couches sociales quel que soit le niveau d'instruction, la culture et la religion et se rencontre dans plusieurs lieux publics et privés. »

Ces violences sont pour la plupart dirigées contre les femmes et les conséquences sont grandes sur les familles et la société. « Les violences dont elles sont l'objet détruisent les liens familiaux et sociaux. Ces actes ont des conséquences dramatiques sur leur santé ; ils handicapent sérieusement les capacités des femmes à se prendre en charge et à participer au développement économique », a ajouté Dédé EKOUE, la ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation.

« Les efforts réalisés jusqu'à ce jour sont appréciables et doivent nous inciter à poursuivre sans relâche la lutte contre la violence de toute nature. Nous n'y parviendrons que si vos capacités sont renforcées », a expliqué M. AMBAOUMBA à la cérémonie d'ouverture. A l'issue des deux jours de formation les participants ont acquis des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à une participation efficace et responsable des luttes contre les violences basées sur le genre.

P. K

JOYEUX ANNIVERSAIRE



La Direction de TOUREVEIL et toute la Rédaction souhaitent un joyeux anniversaire à Denis GESSOU, Journaliste-stagiaire.

Les Groupements de femmes au Togo DES CADRES D'ECLOSION DE TALENTS CULTURELS



Depuis quelques années au Togo, les femmes se mettent en groupement pour développer ensemble des projets ou obtenir du financement auprès des Institutions de Micro finances pour développer des Activités génératrices de revenu. Pour marquer leur détermination à réussir leur vie, elles donnent des noms de succès et de bénédiction à leur groupement. Ainsi peut-on

citer à Lomé des groupements comme « tsonakin (lève-toi et brille) », « Essodon (la force de Dieu) » etc. Au-delà de la détermination à réussir surtout sur le plan financier, elles développent d'autres compétences dès que des occasions s'offrent à elle. Dans des groupements, les femmes développent d'autres compétences comme la danse, le chant et de petits Sketch. Surtout

en ce qui concerne les sketches et les chants, elles ont une forte capacité d'improvisation par rapport au thème et à la situation qui se présente à elle. Par exemple, dans le cadre de la tournée des responsables du Fonds National de la Finance Inclusive, des groupements de femmes arrivent à improviser de petits sketches pour sensibiliser leurs camarades sur le produit Accès des Pauvres aux Services Financiers. Ainsi, montent-elles aussi rapidement des sketches et des chants quand il s'agit d'autres sensibilisations comme l'émancipation de la femme, l'alphabétisation etc.

Visiblement, plusieurs talents sommeillent en des femmes et c'est dans des groupements qu'elles arrivent à les éveiller. Les promoteurs de la culture togolaise doivent alors trouver des moyens pour dénicher dans des groupements de femmes, de grandes artistes de la chanson, des comédiennes...

Londou KAWANA

Fédération Togolaise de Football A QUAND LE RETOUR DE LA SERENITÉ?

En 2005, tout le public sportif togolais était uni comme un seul homme derrière ses ambassadeurs du football durant la campagne vers la Coupe du monde de football au pays de Franz Beckenbauer en 2006. Cette mobilisation a été fructueuse puisque les Eperviers ont volé plus haut que les Aigles du Mali, plus vite que les Lions de la Téranga du Sénégal et ont été plus forts que les Chipolopolos de la Zambie, les Diables Rouges du Congo et les Leone Stars de la Sierra Leone avec dans leur rang le meilleur buteur de la zone Afrique.

Depuis ce temps, les coups bas, les manipulations, l'amateurisme, l'improvisation et la mauvaise organisation ont été les principales forces des différents bureaux qui se sont succédé à la tête de l'instance faitière du football national, la FTF.

Après une mauvaise participation à la Coupe d'Afrique des Nations au pays des Pharaons en Egypte et les événements de Wangen, l'on croyait se diriger vers de nouveaux beaux jours à l'issue du congrès électif de cette instance ayant élu M. Tata Adaglo AVLESSI DEMAS en 2007. Mais les observateurs avisés avaient prédit une mauvaise cohabitation lorsqu'au sortir de ce congrès, le vice-Président élu, l'Honorable Kouma Mawoulawoé Gabriel AMEY, avait refusé de serrer la main à « son » Président. Le temps leur aura donné raison puisqu'au cours de la même année, après la brillante participation des Eperviers cadets à la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans à Lomé, le Président de l'Union Sportive de Masséda, après avoir glissé sur des peaux de banane que les membres de son bureau lui eurent posées, sera impliqué dans une rocambolesque affaire de corruption d'arbitre. Sanctionné par la Confédération Africaine de Football, il sera fort heureusement blanchi par le Tribunal Arbitral du Sport. Après un mandat parsemé de problèmes, il cède sa place à Fock Gnassingbé. Un nouveau duel commence encore entre Fock et Améyi.

Le public sportif qui considérait que c'était Fock Gnassingbé était le nœud du problème s'est réjoui de l'arrivée de Gabriel AMEY à la tête de la FTF. Contre toutes attentes, sa liste Fair-Play Depuis son élection n'a pu servir au public sportif que des championnats irréguliers et en dents de scie, de la figuration aux compétitions internationales même si en 2013, le



Togo a pu franchir le cap du 1er tour à la Coupe d'Afrique des Nations.

Depuis quelques semaines, le problème récurrent est celui du choix du sélectionneur depuis la fin du contrat de Didier Six. Les choses traînent encore quand bien même le tirage au sort des éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des Nations au Maroc en 2015 a été fait et place le Togo aux côtés de la Guinée et du Ghana qui participera à la Coupe du monde au Brésil.

Pendant que les autres pays se battent bien positionner leur football, le Togo traîne encore. Il urge donc, pour les dirigeants de football togolais de laisser de côté leurs intérêts personnels pour travailler à redonner une nouvelle image du football togolais, ce sport qui rassemble les personnes de tout bord. Les Togolais ont déjà soif de revoir une fois encore les éperviers en une coupe du monde ou remporter une Coupe d'Afrique des Nations.

Arafat AFUANE (Stagiaire)

Classement FIFA mai 2014 LE TOGO FAIT DU SURPLACE



La FIFA a rendu public jeudi dernier son classement mensuel. Ainsi pour ce mois de mai 2014, le Togo n'a pas bougé d'un seul cheveu. 89ème mondial et 21ème africain, le pays reste sur ces deux positions. Ces prochains adversaires dans le groupe des éliminatoires de la CAN 2015, le Ghana et la Guinée, semblent également avoir imité le Togo puisque leurs positions n'ont pas évolué. 4ème nation africaine, le Ghana reste 38ème mondial alors que la Guinée stagne à sa 51ème place au rang mondial et 9ème sur le continent. Tout porte à croire d'ailleurs que ce mois est celui de la stagnation puisque la grande majorité des pays africains inscrits dans ce tableau n'ont pas vu leur classement évoluer.

La forte progression africaine est celle de la Mauritanie qui, grâce à sa qualification pour la suite des éliminatoires de la CAN 2015, gagne 13 places pour se caler à la 139ème place, soit le 41ème africain. Quant à la forte régression, elle est à mettre à l'actif de la Zambie qui, en perdant cinq places, retourne à la 79ème place mondiale et 17ème africaine. Notons que le trio de tête africain reste toujours la Côte d'Ivoire (21ème mondial), l'Egypte (24ème mondial) et l'Algérie (25ème mondial). Le prochain classement est attendu le 06 juin 2014.

Le classement FIFA est un baromètre de l'état des équipes nationales. Il se fait sur la base des performances d'équipes nationales en compétitions internationales et matchs amicaux lors des journées FIFA.

Denis Gossou (Stagiaire)

3ème journée D1 MATCHS NULS DU TRIO DE TETE ANGES-SEMMASSI ET FOADAN

Le ballon a encore roulé sur les pelouses ce mercredi 14 mai pour le compte de la 3ème journée de la 1ère division. Pour cette journée, 13 buts ont été inscrits en six rencontres. Les équipes du trio de tête, Anges FC de Notsè et Sémassi de Sokodé se sont neutralisées sur un score nul et vierge pendant que Foadan de Dapaong arrachait le point du match nul à Unisport. La conséquence de cette avalanche de matchs nuls c'est le statu quo observé en tête avec les trois équipes, Anges, Sémassi et Foadan à 9 points.

Il faut retenir au passage la révolte de l'AS Douanes à domicile face à Gomido (5-1), de Maranatha et de l'AS Togo Port en déplacement, respectivement chez Dyto et Gbikinti. Bonne note également pour ASKO de Kara qui défait

Agaza sur un score de deux buts à zéro. La déception de ce début de saison est à mettre à l'actif de Dyto. Le club militaire a enregistré sa troisième défaite de rang et occupe la place de lanterne rouge dans la mesure où toutes les équipes de l'élite ont pu au moins engranger un petit point. Ce qui n'est pas le cas de ce club souvent habitué à jouer les premiers rôles.

Classement provisoire/ 3ème journée

- 1) Anges 7 pts (+2)
- 2) Sémassi 7 pts (+2)
- 3) Foadan 7 pts (+2)
- 4) ASDouanes 6 pts (+4)
- 5) ASKO 6 pts (+3)
- 6) Maranatha 3 pts (+1), un match en moins
- 7) Agaza 3 pts (+1)
- 8) Gbikinti 3 pts (+0), un match en moins
- 9) AS Togo Port 3 pts (-1)
- 10) Gomido 3 pts (-5)
- 11) Unisport 1 pt (-4)
- 12) Dyto 0 pt (-5)

Denis Gossou (Stagiaire)

CEET/ Phase 2 du Projet d'Electrification rurale : LE DG GNANDE DJETELI CONSTATE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN



Le Directeur Général de la CEET, M. GNANDE Djételi, était les 09, 10 et 11 Mai dernier dans la préfecture de Bassar pour une visite des chantiers

d'électrification initiés dans le cadre de la seconde phase du projet d'électrification rurale et plus largement dans le second axe, celui du renforcement des

infrastructures économiques, prévue dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) par le gouvernement depuis 2013.

Pour mieux apprécier l'état d'avancement des travaux sur le terrain, le DG Djételi a visité trois villages de la préfecture de Bassar sur les 69 villages bénéficiaires du projet sur l'ensemble du territoire national. Le premier responsable de la CEET, était respectivement à Kalanga, à Inaba et à Bitchabé. Dans ces trois endroits visités, le DG n'a pas caché sa satisfaction face à l'état d'avancement des travaux.

« Les travaux avancent normalement. Les poteaux

vont arriver au troisième village d'ici deux semaines et l'électricité y sera effective d'ici un mois » a affirmé Gnande Djételi avant de préciser le sens de cette tournée.

« Cette visite rentre dans le cadre de la politique du chef de l'Etat qui est toujours à la recherche du bien-être de la population avec l'électrification rurale. Ces trois villages sont un échantillon puisque le projet se déroule simultanément dans les 69 localités bénéficiaires. »

Les trois villages visités bénéficieront ensemble d'un réseau de 21 km de ligne KV avec trois transformateurs sur poteau 20 kV/400V de 50 KVA pour chacun des villages.

Pour les villages bénéficiaires, cette électrification va apporter de grands changements et une certaine amélioration de la vie et des habitudes des populations concernées. A Bitchabé, par exemple, l'arrivée du courant électrique permettra de mieux alimenter le dispensaire, le laboratoire et la maternité qui ne sont alimentés que faiblement et par intermittence depuis 2008 et ceci grâce à une bobine connectés à un moulin.

Dans une débordante joie, Koffi Kpambi, Chef canton de ce village l'a rappelé à l'occasion de cette visite en ces termes : « je suis ivre de joie en voyant mon village électrifié. Je remercie le chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE pour ses actions en faveur de la population rurale. L'électricité aidera surtout l'hôpital ». Il ajoutera avec un peu de d'humour que désormais ses administrés et lui n'auront plus à recourir à l'usage des lampes torches « pour lesquelles parfois même nous sommes incapables d'acheter les piles »

Partout où le DG de la CEET est passé dans cette préfecture, les réactions de joie et l'adhésion des populations à cette politique d'électrification

rurale ont été manifestes.

Évaluée à un coût total de 15 000 USD soit 7 500 millions de Francs CFA sur financement de la République Indienne, cette seconde phase du projet d'électrification consiste en la construction de 412 km de réseaux moyenne tension (MT) ; 120 km de réseaux Basse tension (BT) et de 96 postes MT/BT type H61 (sur poteau).

Le DG de la CEET a bouclé sa tournée à Kparatawo dans la ville de Bafilo (préfecture d'Assoli), le temps de visiter un immeuble sélectionné pour devenir l'Agence CEET de la localité. Précédemment, il n'y avait qu'un point d'encaissement qui n'était utile que pour le recouvrement, les autres services notamment liés aux interventions, extensions, dépannages et autre raccordement étaient assurés par des équipes venant de Kara ou de Sokodé. Par l'implantation de la nouvelle agence de la CEET à Kparatawo, la compagnie se rapproche davantage de ses clients qui ne seront que mieux servis.

Pour M. GNANDE Djételi : « Cette politique d'ouverture des agences s'inscrit dans la logique du contrat de performance de la CEET qui est lié à l'amélioration des services à offrir à la clientèle. Dans cette optique il faut qu'on se rapproche davantage des clients pour être à leur écoute et pouvoir réagir promptement en cas de besoin. L'ouverture des agences permettra de pouvoir gérer les difficultés de recouvrement, d'intervention et d'extension dans la région. ». Récemment plusieurs agences ont été ouvertes par la CEET notamment à Zorobar, à Kégué et à l'espace Avépozo. Dans la même perspective une autre agence est en cours d'installation à Pagouda dans la préfecture de la Binah.

La Rédaction